# Informations générales

Email de contact : franceschi.aleria@orange.fr

Date de signature du CRTE : 31 mars 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes de l’Oriente

Si protocole de préfiguration : date de signature :

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CC de l’Oriente, nature: CC, SIREN: 200015162

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PAPI
* PGRI
* SDAGE
* Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)
* Plan de valorisation de l’architecture et du patrimoine (PVAP)
* Atlas de la biodiversité
* Projet alimentaire territorial

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* LEADER
* OPAH
* Contrat de ruralité
* Plan Territoire à Energie positive pour la Croissance verte

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Développement et accompagnement d’un capital agricole unique en Corse
* Structuration du territoire pour le développement d’un tourisme durable
* Réduction des déchets, gestion de l’eau, production d’énergie : l’Oriente acteur de la transition écologique
* Renforcer la présence et la qualité des services publics : bien vivre dans l’Oriente
* Favoriser la reconquête foncière, développer l’agriculture de transformation. Développer les circuits courts.
* Soutien, consolidation et labellisation de l’activité agricole dans l’Oriente
* Structuration, réhabilitation, commercialisation et mise en exergue du patrimoine au service d’un tourisme désaisonnalisé.
* Faciliter la découverte, améliorer la compréhension, susciter l’intérêt. Un tourisme non agressif au rythme du territoire.
* Accroître la performance de tri et réduire la production de déchets.
* Économiser, réutiliser, optimiser la ressource. Améliorer la gestion du petit cycle de l’eau. Adapter les traitements des eaux usées.
* Soutien aux entreprises innovantes.
* Réduire la facture énergétique du territoire.
* Adaptation aux effets du changement climatique.
* Une offre de service public renforcée et accessible à tous. Impulser politiques de consolidation territoriale et de cohésion sociale.
* Garantir une offre de logement abondante et de qualité, qui répond aux attentes de la population en tendant vers le « zéro artificialisation nette ».
* Améliorer le cadre de vie.
* Renforcer l’accessibilité du territoire et développer les mobilités douces.
* Développer et consolider l’offre d’équipements sportifs.

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Extension urbaine maîtrisée
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Transports en commun
* Culture et patrimoine
* Sport
* Usages et inclusion numériques
* Santé et soins
* Gestion des risques (inondations…)
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Accès à un logement de qualité
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Production d’énergies renouvelables

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 13

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 10

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL : Nom: CC de l’Oriente, nature: CC, SIREN: 200015162

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 6

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 4

Liste des partenaires socio-économiques : Chambre d’agriculture, ODARC, SAFER, GIRTEC, ATC, OEC, ADEC, UDAP, AUE, Maison de l’architecture, ADEME, et CCI

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie sociale et solidaire
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Economie, production et consommation durables
* Production d’énergies renouvelables
* Efficacité énergétique
* Mobilités douces
* Transports en commun
* Culture et patrimoine
* Sport
* Loisirs
* Usages et inclusion numériques
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Accès à un logement de qualité

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Non

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Oui

Mobilisation de l’ingénierie locale :

* Agence d’urbanisme
* PETR
* PNR
* CAUE
* Centre permanent d’initiatives pour l’environnement (CPIE)

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* ADEME
* Bureau étude sans aide ANCT

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 45.59M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€